

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

02. Modérer les prises de position et les décisions; à M. Le Vavasseur

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 02. Modérer les prises de position et les décisions; à M. Le Vavasseur. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/88>

This Chapitre V is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Modérer les prises de position et les décisions à M. Le Vavasseur

Lettre d'admonestation ¹

C'est une lettre de 9 pages dans « Notes et Documents ». Elle est écrite pour répondre aux graves critiques du P. Le Vavasseur, repris par son vieux démon du radicalisme pur et dur, se conjuguant avec sa vive émotivité. Il veut quitter la Congrégation et devenir jésuite à cause de la venue à Bourbon de M. Plessis ², jeune prêtre décevant, envoyé par Libermann.

Dans le Mémoire de Tisserant, on se reportera à la « Tentation de Le Vavasseur ³ ». C'était alors sa première grave tentation de quitter la société. Celle-ci est la deuxième et peut-être la plus grave. Il en connaîtra une troisième quand il voudra abandonner le séminaire du Saint-Esprit pour revenir à la situation d'avant la « fusion » ⁴.

On admirera dans cette lettre la patience et la pédagogie de Libermann pour ramener Le Vavasseur à la raison, en même temps que sa fermeté sur les principes : « Je crois que vous faites une chose désagréable à Dieu, [...] si je me décourageais aussi, je voudrais voir comment nous nous en tirerions

¹ N.D. VIII, pp. 28-36.

² Voir index.

³ N.D. III, pp. 6 et suiv.

⁴ Cf. Lettre de la Pentecôte 1850, N.D. XII, pp. 198-204 : « Ce serait une des fautes les plus graves... »

devant le souverain Juge. » *On admirera aussi quelle bataille Libermann doit se livrer à lui-même pour aller de l'avant dans ses tâches de responsabilité.*

Malgré sa longueur nous la donnons en entier, tant elle révèle les qualités de Libermann dans l'art de diriger les hommes. Il retrouve des accents pauliniens quand il évoque le poids des responsabilités qu'il assume cependant sans se plaindre : « Depuis que Dieu m'a placé dans cette œuvre, je n'ai jamais eu un instant de paix et de consolation[...]. »

[Note du P. Cabon : Cette lettre est très difficile à lire ; pour la 1^{re} partie, nous avons suivi, dans les passages indéchiffrables, le texte publié par le T.R.P. Schwindenhammer dans le récit de la tentation du P. Le Vasseur (Circ. n° 34) ; pour la seconde, nous nous sommes conformés à la reconstitution tentée par le P. Meillorat dans les Lettres aux membres de la Congrégation, pp. 273 et suiv.]

Pour M. Le Vasseur seul.

Le 28 janvier 1846

Mon cher confrère,

C'est un besoin pressant de répondre sur-le-champ à votre lettre où vous me parlez de M. Plessis et de son renvoi. Je vous approuve si vous me le renvoyez ; c'est moi qui suis coupable de l'avoir admis ; c'est à moi à en porter tout l'embaras. Mais vous m'avez déchiré l'âme par tous les sentiments de découragement et les fâcheuses impressions sous lesquelles vous étiez. Votre lettre m'annonce un grand abattement et des inquiétudes mortelles sur l'état de la Congrégation. Je ne vous fais pas de reproches de ce que vous me plongiez ainsi dans de nouvelles afflictions. Je vois dans vos paroles un glaive entre les mains de Dieu pour me déchirer l'âme.

Il me charge⁵ et m'accable sous le poids de cette œuvre de douleur et de patience, et il veut encore que les plus forts qui valent mieux que moi, au lieu de soutenir ma faiblesse, me frappent. Que son saint Nom soit béni, pourvu que sa pauvre œuvre avance ! Et elle avance et avancera de plus en plus, je le vois bien. Vous me parlez d'abandonner l'œuvre pour l'établissement de laquelle Dieu vous a suscité et dont il vous a chargé le premier, et c'est en plein découragement que vous parlez ainsi ! Je crois que vous faites une chose désagréable à Dieu de laisser subsister volontairement cette pensée dans votre esprit.

Prenez-y garde, mon cher Frère, vous ne savez pas quels desseins Dieu a sur vous, vous ne voyez que ce qui est devant vous, vous ne voyez pas les vues de la Providence ; je ne les vois pas non plus, mais je vois une grave infidélité dans cette pensée, si elle est volontairement admise. Si moi, après que vous auriez abandonné l'œuvre de Dieu, je me décourage comme vous ; si je me décourageais aussi, je voudrais voir comment nous nous en tirerions devant le souverain Juge. Cependant, contre une raison que vous avez, j'en aurais cent à fournir, moi qui suis ici sous le poids de la supériorité, qui ai toute la sollicitude et toute la responsabilité de l'œuvre, moi qui reçois sans cesse les secousses les plus violentes de toutes les afflictions et de toutes les épreuves que la divine Providence daigne envoyer à cette œuvre toutes les inquiétudes que me causent et les Missions entreprises, et les Missions à entreprendre ou à fonder, toutes les sollicitudes que me donnent et le noviciat et les études et les différentes maisons des missionnaires, et l'ordre à établir, et les règles à perfectionner, et le fondement à poser sur des bases solides, moi tout seul ici, avec un seul confrère capable de m'aider efficacement à mettre et conserver la bonne régularité ici, à faire la correspondance, à traiter avec les différentes personnes, à bien choisir les sujets et à faire une multitude d'autres choses capables toutes de donner bien de la préoccupation et des soucis. Depuis que Dieu m'a placé dans cette œuvre, je n'ai jamais eu un instant de paix et de consolation, car mon âme est comme émoussée à tout ce qui peut être agréable et consolant, tandis

⁵ Pour bien saisir les raisons qui poussent Libermann à faire état de son lourd fardeau, il faut se rappeler que c'est Le Vasseur et Tisserant qui ont eu l'initiative de la Congrégation qu'il dirige. Il leur appartient donc de soutenir plutôt que d'accabler le supérieur général.

qu'elle est d'une sensibilité extrême à la douleur ; et la divine Bonté ne m'a pas épargné de ce côté-là. Songez quelle peine, quel accablement ce doit être pour moi, qui n'ai pas un instant, pas une minute dans la journée pour m'occuper du salut de mon âme, et cependant, vous le savez, mes désirs les plus ardents et les plus continuels me portent à la retraite, à la solitude. Avec une si grande horreur d'être en rapport avec le monde, une répugnance qui me paraît quelquefois presque insurmontable, et il faut que j'y sois ; une grande peine à converser avec les hommes, et il faut que je le fasse sans cesse. Du matin au soir, il faut que je m'occupe de la direction, et j'ai une répugnance extrême, un ennui mortel de le faire. Il faut que sans cesse je fasse des instructions, et le moindre sujet d'oraison que je dois donner me met dans la peine trois heures avant que le moment de la donner arrive. Il semble que tout en moi s'oppose à ce que je reste dans l'état de choses où je suis ; tous les attraits de la nature et de la grâce y répugnent. Il n'y a pas une fibre dans mon corps et pas un mouvement dans mon âme qui ne me pousse à la solitude. Cependant, je regarderais comme un crime, d'en admettre jamais la pensée seulement. Dieu me lie et m'enchaîne à cette œuvre crucifiante, mais chère à mon cœur. Je sens bien que, pour obéir à sa puissante volonté qui me tient, il faut que je sacrifie mon repos, ma consolation et mon bonheur, et, ce qui est infiniment davantage, l'avancement spirituel de mon âme, pour laquelle je ne puis désormais plus rien faire ; j'en pleure amèrement. Je demande pardon à Dieu de mes larmes et de ma douleur, et je me sou mets de toute la plénitude de mon âme à la divine volonté qui me serre et me garrotte si rigoureusement. Je crois pouvoir dire avec vérité que jamais mon âme n'a fait le moindre mouvement pour relâcher les chaînes que la divine volonté me donne. Il vaut mieux pour moi être le dernier dans le royaume du Père céleste et y aller avec la soumission à sa sainte volonté et pour le salut de tant d'âmes abandonnées, que d'être dans les premiers rangs en abandonnant la voie tracée par l'ordre de cette adorable volonté.

Vous pensez abandonner l'œuvre dans laquelle vous éprouvez des peines ; mais si je venais à mourir avant que l'œuvre ne soit solidement fondée, vous auriez pourvu à votre repos et aux désirs de votre cœur, et les âmes pour lesquelles Dieu vous a inspiré une si grande compassion, pourraient bien périr par milliers et croupir éternellement avec les démons dans les enfers. Prenez-y donc bien garde, cher Frère, vous ne savez pas encore souffrir pour l'amour de votre Dieu, ni vous sacrifier pour sa gloire. Vous voulez que

je vous renvoie : je ferais une faute énorme envers Dieu et envers votre âme. Vous êtes lié à Dieu et envers le très saint Cœur de Marie, votre chère Mère ; toute pensée qui doit briser ce lien est une illusion. Bien des serviteurs de Dieu ont tout perdu pour s'être laissé tromper par la fausse vue d'un état de choses plus parfait. Si vous examinez bien, vous verrez que l'imagination et l'amour-propre jouent beaucoup dans ces choses.

La supériorité vous pèse et les difficultés vous accablent. Je ne sais comment vous auriez fait, si l'idée de M. Galais pour vous mettre à ma place, eût eu l'exécution ; pour une once de difficultés et de sollicitude, vous en auriez eu cent livres. Bien souvent, avec cette marche que vous suivez, vous auriez dit : Dieu ne veut pas cette œuvre, elle ne réussira jamais ; cependant il est sûr que Dieu la veut, et l'on voit clairement qu'elle réussira. Plus j'examine, plus je vois une infidélité sérieuse dans votre laisser-aller à cette peine et à ces inquiétudes.

Je suis persuadé que toutes vos vieilles idées à mon sujet vous sont revenues. Je vous dis, en toute vérité, que tout cela ne m'a causé aucune peine ; cette pensée n'a pas atteint le moins du monde même la superficie de mon âme ; mais vous ne devez pas ainsi vous laisser tromper par la vivacité de votre esprit, vous devez juger d'après le passé, que ce n'est qu'une opération du démon, dont les suites seraient amères, si la divine Bonté ne vous protégeait pas.

Je reviens à M. Plessis. J'ai fait une grande faute en l'admettant au sous-diaconat et à la prêtrise. J'en ai eu bien du remords et des inquiétudes ; c'était trop tard. Ce qui m'a fait commettre la faute, c'était l'inexpérience (?)⁶ et un défaut de confiance en Dieu. Je vous l'ai envoyé parce que j'espérais que vous répareriez ma faute.

Ne soyez pas en peine de me le renvoyer, les motifs qui vous y portent sont très bons ; il faut d'ailleurs que je sois [puni], mais ne vous laissez pas prendre au piège que le démon vous tend en cette circonstance. Calmez

⁶ *Sic. Se reporter à l'introduction : les hésitations des lecteurs de cette lettre à l'écriture difficile ; de même pour les passages entre crochets.*

vos inquiétudes sur l'admission des sujets, l'angoisse que j'ai éprouvée à la suite de celle de M. Plessis m'a rendu plus difficile que je ne l'étais auparavant. Je compte cependant que nous y serons pris encore plus d'une fois, peut-être pas si gravement ; [personne, même parmi les plus expérimentés] n'est pas à l'abri de l'erreur et de la surprise. Quand une fois j'aurai [tout] régularisé, la chose sera plus facile. Il faudra encore deux ans pour que cela puisse avoir lieu. Nous aurons moins à risquer désormais, la majeure partie de nos missionnaires seront pris parmi les élèves. Nous en avons 30 en ce moment. Sur ce nombre il y en a huit ou neuf très solides ; trois ou quatre plus ou moins sûrs dont nous sommes à peu près décidés de renvoyer deux. Les autres sont bons ; on verra au bout des deux ou trois ans qu'ils doivent passer ici, quelle tournure ils prendront. Vous me faites la guerre, mais une guerre de tactique (?) je vais vous la faire aussi. (Vous voyez que je reprends de la gaieté et que je quitte la tristesse du commencement de cette lettre. C'est une grande chose que d'avoir de la confiance en Dieu et de s'abandonner entre ses mains pour souffrir les plus violentes douleurs, on devient forts de la force de Dieu même.) Je vais donc vous faire la guerre à mon tour ; et certes, j'ai déjà lancé plus d'un trait, depuis le commencement de cette lettre, mais c'était en me défendant. Attaquons maintenant.

Je trouve que vous êtes un rude homme. Je présume cependant que vous ne serez pas si terrible avec les autres qu'avec moi, autrement vous gêneriez tout et bouleverseriez le monde. [chaque fois] précisément que vous rencontrerez des difficultés. Ne soyez pas si sauvage avec les gens ; faites de moi une exception ; vos attaques font sur moi un effet que vous ne sauriez vous imaginer ; et jamais je ne vous en voudrai !

Mais tout le monde n'éprouvera pas le même sentiment. Défiiez-vous de la sensibilité, de votre énergie naturelle ; toutes les fois que vous serez sous une impression forte contre quelqu'un ou contre quelque chose, vous êtes en danger de dire alors des choses horriblement dures et d'une manière horrible ; dans ces moments vous êtes livré à de fortes exagérations qui voilent la grâce et la raison et enlèvent la sagesse et vous rendent terriblement impatient, non pas dans ce qui vous est personnel, mais dans la conduite des hommes et l'administration des affaires. Il doit résulter de là une tendance de découragement telle que jamais vous n'eussiez pu vous en tirer ici ; mille fois vous vous seriez bouleversé.

Vous pensez que je ne suis pas sage, que je ne suis pas prudent, et moi je pense que vous êtes impatient. Vous voulez que tout soit parfait tout de suite, sans tenir compte des perplexités qui se rencontrent dans les commencements d'une œuvre. Tout cela tient encore à une troisième observation que je vous fais : vous ne jugez pas pratiquement. Vous voyez les anciens Ordres et vous exigez que tout, chez nous, soit mis sur un pied aussi parfaitement régulier que dans les anciens Ordres, mais sachez bien que cela est impossible ; votre raideur vous empêche de voir les choses pratiquement. [Nous commençons] à nous établir, vous jugez, condamnez, vous tirez des conclusions de vos jugements et vous passez de cela à des résolutions extrêmes ; cela n'est pas sage. Patientez, il nous faut aussi à nous le temps de nous établir ; attendez que les choses soient stables et aient pris une position définitive ; n'allez pas exiger de nous [une perfection] de principe dès l'origine. Voyez donc si j'ai pu être si rigoureux dès l'origine ; l'œuvre était beaucoup trop fragile, peu établie, mon autorité était beaucoup trop faible. Jugez par vous-même et par M. Tisserant. D'après vos principes, j'aurais dû vous renvoyer ou vous garder deux ans (or vous n'ignorez pas toutes les tentations que vous avez eues), eh bien, aurais-je agi sagement ? N'aurais-je pas été imprudent ? Il se présente, dans le commencement des œuvres une foule de circonstances qui ne permettent pas de tenir à la rigueur des règles générales. Nous sommes déjà bien plus en mesure d'observer les principes que vous ne pensez... Mais, d'ici à quelque temps, il se présentera encore des circonstances où nous ne pourrions pas tenir rigoureusement aux règles générales. Oh, que la discrétion est importante pour la direction des œuvres de Dieu ! Vous avez manqué à cette vertu, en cédant trop dans cette circonstance à l'ardeur de votre âme.

Je ne dis pas que je ne me sois trompé bien des fois, et que je n'aie mal agi ; l'admission de M. Plessis en est une preuve ; je ne dis pas non plus que je ne me tromperai plus à l'avenir ; mais je crois qu'en principe ma conduite est plus sage et plus selon l'esprit de Notre-Seigneur que celle que vous voulez me faire prendre. Avec cette conduite et les [concessions] que j'ai faites, l'œuvre s'est établie et commence à prendre. Les hommes sages qui savent ce qu'est et ce que doit être une communauté, sont étonnés qu'en si peu de temps (car il n'y a que quatre ans que nous existons), notre œuvre ait pris une forme si régulière. Dans deux ans d'ici, quand nous aurons le

personnel qui nous est nécessaire en Europe, j'ai la confiance que notre maison aura l'air d'une communauté ancienne. Mais, si j'avais pris la marche raide que vous voulez me faire adopter, il ne resterait plus pierre sur pierre dans notre œuvre.

Mais venons au fait sur les membres qui composent notre Congrégation : eh bien ! Je puis vous dire avec vérité que tous, excepté M. Plessis, sont bien fervents et solides. Il y en a un qui déclina parce qu'il a été trop longtemps seul en Haïti ; mais il est remis. Je ne pourrais vous donner un avis sur M. Blanpin, je ne sais pas au juste ce qui en est.

Vous avancez en outre un principe si rigoureux qu'il est absolument impraticable. Vous voudriez que tous les membres d'une communauté soient si parfaits et si renoncés qu'on puisse les conduire comme un jeu de marionnettes. Ceci sans doute serait très beau, mais n'a jamais existé dans l'Église et n'existera jamais. Les PP. Jésuites sont certainement dans l'Église au moins une des plus ferventes sociétés religieuses ; pourtant, avec la rigueur des principes que vous avancez, vous mettriez au moins la moitié de ses membres à la porte. Je vous dirai bien plus, vous pouvez être certain qu'il n'y a, dans ce corps respectable, que tout au plus le quart qui ait les dispositions de renoncement que vous exigez comme condition nécessaire d'admission. Je ne connais pas un nombre très considérable de ses membres ; il en est parmi eux que j'ai connus qui sont admirables, mais j'en connais aussi qui sont très faibles, bien imparfaits, bien inférieurs au P. Blanpin, et j'en connais plusieurs ; cependant, d'après la description que vous me faites du P. Blanpin, ce serait le moindre entre nous en perfection.

Ne jugez donc pas comme un jeune homme dans des choses de cette gravité. Voici la règle générale que je crois qu'il faut adopter et que je tâche de suivre dans l'admission des sujets. Je n'admettrai que ceux qui présentent des garanties, une assurance morale de leur persévérance dans l'esprit sacerdotal. Quand je vois les défauts, je tâche de les corriger ou de les diminuer le plus possible. Si ces défauts vont jusqu'au point de donner de l'inquiétude, pour l'avenir, je renvoie. Jusqu'à présent, si vous exceptez M. Plessis, je n'ai admis personne que d'après cette règle. Si ces défauts ne donnent pas d'inquiétude, s'ils ne donnent pas à craindre

qu'ils ne mettent le désordre, je l'admets. Je me suis sans doute trompé déjà et j'y serai pris encore bien des fois, mais de plus habiles que moi se trouvent pris aussi. Pour preuve que je ne suis pas toujours plus facile que les PP. Jésuites, je vous cite celui qui m'a donné le plus d'inquiétude dans son admission, M. Maurice. Il était d'une pusillanimité et d'une perplexité excessives. Je n'ai jamais vu quelque chose de plus fort en ce genre. Ajoutez à cela un travers d'esprit et d'imagination singulier qui lui a fait bien du mal par le passé, par contre, il était très pieux. Je l'ai admis en tremblant et j'ai toujours été bien inquiet sur son compte. Il fit partie de notre Mission de la Guinée et, par suite de ce travers d'imagination et de cette pusillanimité, il nous revint : j'en fus enchanté. Eh bien, il est entré chez les PP. Jésuites, et il y est depuis environ dix-huit mois. Ils savent ce qui en est : ils m'en ont parlé ; ils le gardent quand même. Cependant, ce sont des défauts majeurs, des défauts poussés à un excès, des défauts qui ont influé d'une manière très fâcheuse sur sa conduite tout le temps qu'il a passé parmi nous, des défauts qui ne se corrigeront pas par un noviciat. Cela vous prouve qu'il faut relâcher un peu de vos principes ; il faut examiner les choses pratiquement. Je vous dis en toute vérité : M. Maurice viendrait se présenter, comme il est venu d'abord, je ne crois pas que je le recevrais.

Enfin, ce que j'examine pour la réception, c'est l'esprit de communauté, l'obéissance, la simplicité, la régularité, l'espérance qu'on se fera à la vie de communauté...

[Note du P. Cabon : Dans les lignes qui suivent et dont on ne lit que quelques mots sans suite, il est question du P. Laval et de M^{sr} Collier. M^{sr} Collier n'a pas donné satisfaction aux désirs du Vénérable Père ; il voudrait retenir M. Laval ; mais M. Laval ne peut rester à Maurice si la Congrégation ne continue pas la mission de Bourbon, ou bien si elle ne s'établit pas à Madagascar au cas où elle abandonnerait Bourbon. M. Laval doit donc patienter un peu.]

Vous ne savez pas encore ce que Dieu vous destine ; abandonnez-vous à la Providence ; faites, en attendant, le bien que vous avez commencé et attendez le moment de Dieu.

Je vais répondre à une parole de votre lettre dans celle que j'adresse à M. Collin ; lisez-la donc, je vous prie. Je vous dis peut-être parfois les choses un peu sévèrement. N'en ayez pas de peine. Je n'ai pas voulu vous en faire, et je vous assure bien que s'il y a de la sévérité dans les termes, elle n'a point place dans mon cœur. Que la paix de Dieu soit avec vous.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie